

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 36	No.37	No. 38
code EAN	-	-	3256223681244 3256224758631 (Blister de 2)	3256223681251 3256224758648 (Blister de 2)	3256223681268 3256224758655 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALO RONDE 77W 1320L E27	AMP U HALO RONDE 77W 1320L B22	AMP U HALO RONDE 57W 915L E27
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	240	230
Classe d'efficacite énergétique	-	-	D	D	D
Culot			E27	B22d	E27
Pays d'Origine			France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1320	1320	915
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1320	1320	915
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	77	77	57
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2800	2800	2800
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	96	96	96
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	55
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	100	100	75
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0 mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	77	77	57
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra 100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.39	No. 40	No. 41
code EAN	-	-	3256223681275 3256224758662 (Blister de 2)	3256223681282 3256224758679 (Blister de 2)	3256223681299 3256224758686 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALO RONDE 57W 915L B22	AMP U HALO RONDE 46W 700L E27	AMP U HALO RONDE 46W 700L B22
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	240	230	240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D
Culot			B22d	E27	B22d
Pays d'Origine			France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	915	700	700
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	915	700	700
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	57	46	46
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2800	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	96	96	96
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	55
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75	60	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	57	46	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra 100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 42	No. 43	No. 44
code EAN	-	-	3256223681305 3256224758693 (Blister de 2)	3256223681312 3256224758709 (Blister de 2)	3256223681329 3256224758716 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALOMINIROND 46W 700L E27	AMP U HALOMINIROND 46W 700L B22	AMP U HALOMINIROND 30W 405L E27
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	240	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D
Culot			E27	B22d	E27
Pays d'Origine			France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	700	700	405
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	700	700	405
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	46	46	30
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	74	74	74
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	60	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	46	46	30
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 45	No. 46	No. 47
code EAN	-	-	3256223681336 3256224758723 (Blister de 2)	3256223681343 3256224758754 (Blister de 2)	3256223681350 3256224758778 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALOMINIROND 30W 405L B22	AMP U HALOMINIROND 30W 405L E14	AMP U HALO FLAMLIS 46W 700L E14
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	240	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D
Culot			B22d	E14	E14
Pays d'Origine			France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	405	405	700
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	405	405	700
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	30	30	46
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	74	80	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	30	30	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 48	No. 49	No. 50
code EAN	-	-	3256223681367 3256224758785 (Blister de 2)	3256223681374 3256225060245 (Blister de 2)	3256223681381 3256225060238 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALO FLAMLIS 30W 405L E14	CAPS U HALO 33W460L 230V G9	CAPS U HALO 14W 12V G4
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	230	12
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	C
Culot			E14	G9	G4
Pays d'Origine			France	Allemagne	Allemagne
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	405	460	230
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	405	460	230
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	30	33	15
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2800
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	43	33
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	14	10
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40	20
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	30	33	14W
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra 100	Ra 100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 51	No. 52	No.53
code EAN	-	-	3256223681398	3256223681404	3256223681411 3256224758792 (Blister de 2)
Llibellé U			CRAY U HALO LONG 400W9000L R7	CRAY U HALO LONG 230W5000L R7	REFL U HALO 40° 42W 230V GU10
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	C	C	D
Culot			C	R7s	GU10
Pays d'Origine			Allemagne	Allemagne	Allemagne
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	30°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	900
Flux lumineux nominal	lumen	lm	9000	5000	300
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	9000	5000	300
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	400	230	42
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2950	2950	2800
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	114,2	114,2	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	12	12	51
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	500	300	50
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	400W	230W	42W
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,75
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra 100	Ra 100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.54	No.55	No.55'
code EAN	-	-	3256223681428 3256224758808 (Blister de 2)	3256223681435 3256224758815 (Blister de 2)	3256224758815 (Blister de 2)
Llibellé U			REFL U HALO 30° 30W 230V GU10	REFL U HALO 36° 35W 12V GU5.3	REFL U HALO 36° 35W 12V GU5.3
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	12	12
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	B	B
Culot			GU10	GU5.3	GU5.3
Pays d'Origine			Allemagne	Allemagne	Allemagne
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			30°	36°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	570	1150	1450
Flux lumineux nominal	lumen	lm	200	540	550
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	200	540	550
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	30	38	38
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	4000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	4000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	100000
Température de couleur	kelvins	K	2800	3000	3000
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	46	46
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	51	51	51
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	35	50	50
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	30W	35W	35W
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,75	0,75
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 2	Voir graphique 2
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.56	No.57	No.58
code EAN	-	-	3256225060252 (Blister de 2)	3256225060269 (Blister de 2)	3256225060276 (Blister de 2)
Llibellé U			SPOT HALO U R50 25W E14 X2	SPOT HALO U R50 40W E14 X2	SPOT HALO U R50 60W E14 X2
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	230	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D
Culot			E14	E14	E14
Pays d'Origine			France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			30°	30°	30°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	510	410	510
Flux lumineux nominal	lumen	lm	90	170	290
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	90	170	290
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	20	30	46
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	85	85	85
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	20	30	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,75	0,75
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers



			HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.59	No.60
code EAN	-	-	3256225060283 (Blister de 2)	3256225060290 (Blister de 2)
Llibellé U			SPOT HALO U R63 60W E27 X2	AMP HALO U FLAM 25W E14 X2
Marque			U	U
Voltage	Volt	V	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D
Culot			E27	E14
Pays d'Origine			France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			30°	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	765	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	300	235
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	300	235
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	46	20
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	105	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	46	20
Facteur de puissance	-	-	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)				
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

	CFL		CFL		CFL		CFL		CFL		CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	2	3	4	5	6	7			
code EAN	-	-	3660992008919	3660992008926	3660992008933	3660992008940	3660992008957	3256223670569	3256223670576			
<b>Libellé U</b>			<b>AMP.B.VU TUBE 15W-64W E27 X2</b>	<b>AMP.B.VU TUBE 15W-64W B22 X2</b>	<b>AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W E27</b>	<b>AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W B22</b>	<b>AMP.B.VU ECO RONDE 7W-30W E14</b>	<b>AMP.U ECO TUBE 18W-77W E27</b>	<b>AMP.U ECO TUBE 18W-77W B22</b>			
Marque	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu			
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240			
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A			
Culot			E27	B22	E27	B22	E14	E27	B22			
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine			
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable			
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable			
Flux lumineux nominal	lumen	lm	800	800	560	560	290	1010	1010			
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	800	800	560	560	290	1010	1010			
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	15	11	11	7	18	18			
Durée de vie nominale	heure	h	6000	6000	6000	6000	6000	8000	8000			
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000			
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000			
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700			
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-			
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	100	100	100	40	40			
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non			
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées	-	-	non	non	non	non	non	non	non			
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	134	133	115	114	86	137	130			
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	56	56	46	48	48			
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	64	64	48	48	30	77	77			
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui			
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	<2,5	<2,5			
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	15	15	11	11	7	18	18			
Facteur de puissance	-	-	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55			
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7			
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,5	<1,0	<1,0			
Rendu des couleurs - IRC	-	-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80			
<b>CONSTANCE des couleurs (LED)</b>												
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm												
<b>Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel</b>			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.		
<b>Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage</b>			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.		

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	8	9	10	11	12	13	14	
code EAN	-	-	3256223670583	3256223670590	3256223670606	3256223670392	3256223670408	3256223670415	3256223670422	
<b>Libellé U</b>			<b>AMP.U ECO.TUBE 15W-64W E27</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 15W-64W B22</b>	<b>AMP.U ECO TUBE 11W-48W E27</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 11W-48W B22</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 9W-38W E27</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 9W-38W B22</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W E27</b>	
Marque	U	U	U	U	U	U	U	U	U	
<b>Voltag</b>	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
<b>Classe d'efficacité énergétique</b>	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
<b>Culot</b>			E27	B22	E27	B22	E27	B22	E27	
<b>Pays d'Origine</b>			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
<b>Angle du faisceau assigné</b> (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
<b>Intensité lumineuse</b> (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
<b>Flux lumineux nominal</b>	lumen	lm	800	800	560	560	410	410	1200	
<b>Flux lumineux utile assigné</b>	lumen	lm	800	800	560	560	410	410	1200	
<b>Consommation d'énergie pondérée</b>	kWh	kWh	15	15	11	11	9	9	20	
<b>Durée de vie nominale</b>	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
<b>Durée de vie assignée</b>	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
<b>Nombre de cycles de commutation</b>	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
<b>Température de couleur</b>	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
<b>Temps de chauffage minimum</b> (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Temps de chauffage maximum</b> (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40	40	40	
<b>Compatible avec un variateur ou certains gradateurs</b>	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
<b>Fonctionnement dans des conditions non-normalisée</b>	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
<b>Longueur de l'ampoule</b>	millimètres	mm	134	133	120	119	110	109	104	
<b>Diamètre de l'ampoule</b>	millimètres	mm	42	42	42	42	42	42	59	
<b>Puissance d'une ampoule incandescente</b> <b>de flux lumineux équivalent</b>	watts	W	64	64	48	48	38	38	88	
<b>Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie"</b> <b>=&gt; respecte les exigences d'efficacité correspondantes</b>	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Teneur en mercure (à 0,1 mg près)</b>	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<2.5	
<b>Puissance assignée (à 0,1 W près)</b>	watts	W	15	15	11	11	9	9	20	
<b>Facteur de puissance</b>	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
<b>Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale</b>	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
<b>Temps d'allumage (à 0,1 s près)</b>	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5	<1.5	<1.0	
<b>Rendu des couleurs - IRC</b>	-	-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
<b>CONSTANCE des couleurs (LED)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel</b>			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
<b>Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage</b>			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	15	16	17	18	19	20	21	
code EAN	-	-	3256223670439	3256223670446	3256223670521	3256223670538	3256223670545	3256223670552	3256223670613	
<b>Libellé U</b>			<b>AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W B22</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W E27</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W B22</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W E27</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W B22</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W E27</b>	<b>AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W B22</b>	
Marque	U	U	U	U	U	U	U	U	U	
<b>Voltag</b>	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
<b>Classe d'efficacité énergétique</b>	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
<b>Culot</b>			B22	E27	B22	E27	B22	E27	B22	
<b>Pays d'Origine</b>			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
<b>Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)</b>			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
<b>Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)</b>	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
<b>Flux lumineux nominal</b>	lumen	lm	1200	880	880	680	680	460	460	
<b>Flux lumineux utile assigné</b>	lumen	lm	1200	880	880	680	680	460	460	
<b>Consommation d'énergie pondérée</b>	kWh	kWh	20	15	15	12	12	8	8	
<b>Durée de vie nominale</b>	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
<b>Durée de vie assignée</b>	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
<b>Nombre de cycles de commutation</b>	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
<b>Température de couleur</b>	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
<b>Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)</b>	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)</b>	secondes	s	40	40	40	40	40	40	40	
<b>Compatible avec un variateur ou certains gradateurs</b>	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
<b>Fonctionnement dans des conditions non-normalisées</b>	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
<b>Longueur de l'ampoule</b>	millimètres	mm		95	93,5	98	98	92	92	
<b>Diamètre de l'ampoule</b>	millimètres	mm	58	50	50	40	40	40	40	
<b>Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent</b>	watts	W	88	69	69	56	56	42	42	
<b>Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" =&gt; respecte les exigences d'efficacité correspondantes</b>	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Teneur en mercure (à 0,1 mg près)</b>	milligrammes de mercure	mg Hg	<2,5	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5	
<b>Puissance assignée (à 0,1 W près)</b>	watts	W	20	15	15	12	12	8	8	
<b>Facteur de puissance</b>	-	-	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	≥0,55	
<b>Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale</b>	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
<b>Temps d'allumage (à 0,1 s près)</b>	-	-	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,5	<1,5	
<b>Rendu des couleurs - IRC</b>	-	-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
<b>CONSTANCE des couleurs (LED)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel</b>			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfoncez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
<b>Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage</b>			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	22	24	25	26	27	28	29	
code EAN	-	-	3256223670620	3256223670637	3256223670644	3256223670651	3256223670668	3256223670675	3256223670682	
Libellé U			AMP.U ECO.RONDE 20W-83W E27	AMP. RONDE U ECO 11W-48W E27	AMP. RONDE U ECO 11W-48W B22	AMP.U ECO. RONDE 15W-64W E27	AMP.U ECO. RONDE 15W-64W B22	AMP.U ECO. RONDE 8W-41W E27	AMP.U ECO. RONDE 8W-41W B22	
Marque	U	U	U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			E27	E27	B22	E27	B22	E27	B22	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1105	800	800	560	560	450	450	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1105	800	800	560	560	450	450	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	20	11	11	15	15	8	8	
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	10000	10000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	100	100	100	60	60	60	60	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	150	135	134	115	114	115	114	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	70	65	65	56	56	56	56	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	83	64	64	48	48	41	41	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<2.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	20	15	15	11	11	8	8	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<0.3	<0.3	
Rendu des couleurs - IRC	-	-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfumez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	-	1 bis	1ter	2 bis
code EAN	-	-	3256224053255	3256224053347	3256224053323	3256224053323	3256224053316 3256224764564 (Blister 2)
Libellé U			LED U REFLECTEUR GU10 5.5W-50W	LED U REFLECTEUR GU5.3 4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3,4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3.4W-25W	LED U FLAMME E14 3,4W-25W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	12V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			GU10	GU 5.3	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	200°	200°	250°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	900	600	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	250	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	350	250	250	250	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5,5	5	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	54	47	87	87	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	45	45	38
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50	25	25	25	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	4	3,4	3,4	3,4
Facteur de puissance	-	-	>0,5	n/a	>0,5	>0,4	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	2 ter	2 qua	3 bis	3 ter	3 qua
code EAN	-	-	Blister de 2 : 3256224764564	Blister de 2 : 3256224764564	3256224053262 3256224764571 (Blister 2)	Blister de 2 : 3256224764571	Blister de 2 : 3256224764571
Libellé U			2 x LED U FLAMME E14 3.4W-25W	2 x LED U FLAMME E14 3.6W-25W	LED U REFLECTEUR GU10 3,3W-35W	2 x SPOT LED U GU10 3.7W-35W	2 x SPOT LED U GU10 4W-35W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	E14	GU10	GU10	GU10
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			280°	300°	36°	36 °	36 °
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	730	600	550 cd
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	non applicable	N/A
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	250	230	230
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	107	54	55	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25W	35	35W	35W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	3,6	3,3	3,7	4
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0,5	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	instant	-	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	4 bis	4 ter	4 qua	5 bis	5 ter
code EAN	-	-	3256224053330	3256224053330	3256224053330	3256224718765	3256224718765
Libellé U			LED U RONDE E27 6W-40W	LED U RONDE E27 6W-40W	LED U RONDE E27 5.3W-40W	AMPOULE LED U FLAMME E14 5,7W-40W	LED U FLAMME E14 6W-40W VARIATEUR
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E27	E27	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			220°	200°	240°	250°	280°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	N/A	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	470	non applicable	N/A	470	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	6	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	20000	50000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	No	oui	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	115	109	109	113	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	38	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40W	40W	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	6	6	5,3	5,7	6
Facteur de puissance	-	-	0,5	>0,5	>0,5	>0,7	>0,7
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	0,7	≥0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	-	instant	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	≥80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	5 qua	6	6 bis	7 bis	7 ter
code EAN	-	-	3256224718765	3256224718697	3256224718697	3256224718659	3256224718659
Libellé U			LED U FLAMME E14 5.9W-40W	REFLECTEUR LED U 36° 5,5W-50W GU10	SPOT LED U GU10 5W-50W VARIATEUR	REFLECTEUR LED U 36° 3,3W-35W E14	SPOT LED U E14 3.3W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A++
Culot			E14	GU10	GU10	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	36°	36 °	36°	36 °
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	900	900 cd	730	730 cd
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	350	non applicable	250	non applicable
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	350	345	250	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	5	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	oui	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	54	55	81	83
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	50	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	50	50W	35	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,9	5,5	5	3,3	3,3
Facteur de puissance	-	-	>0.5	0,7	> 0.7	>0,5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	instant	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	8 bis	8 ter	8 qua	9 bis	9 ter
code EAN	-	-	3256224718444	3256224718444	3256224718444	3256224718581	3256224718581
Libellé U			AMPOULE LED U RONDE 9W-60W E27	LED U RONDE E27 10W-60W	LED U RONDE E27 9.5W-60W	AMPOULE LED U RONDE 9W-60W B22	LED U RONDE B22 10W-60W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E27	E27	B22	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			220°	200°	240°	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	N/A	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	806	806	806	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	806	non applicable	N/A	806	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	9	10	10	9	10
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	20000	50000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	115	109	109	113	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	60W	60W	60	60W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	9	10	9,5	9	10
Facteur de puissance	-	-	0,5	>0,5	>0,5	0,5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	0,7	≥0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	-	instant	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	≥80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	9 qua	10	10 bis	10 ter	11 bis
code EAN	-	-	3256224718581	3256224764588 (Blister2)	3256224764588	Blister 2 : 3256224764588	3256224764557
Libellé U			LED U RONDE B22 9,5W-60W	REFLECTEUR LED 36° 5,5W-35W GU5.3	2 x SPOT LED U GU5.3 5,5W-35W	2 x SPOT LED U GU5.3 5,2W-35W	AMPOULE LED U MINIRONDE E14 5,7W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	12V	12V	12V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			B22	GU5.3	GU 5.3	GU 5.3	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			240°	36°	36 °	36 °	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	900	900 cd	700 cd	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	350	non applicable	N/A	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	350	350	345	470
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	10	6	6	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	46	46	46	93
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	50	50	50	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60W	35	35W	35W	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	9,5	5,5	5,5	5,2	5,7
Facteur de puissance	-	-	>0.5	non applicable	N/A	>0.5	0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	0,7	0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	instant	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	11 ter	11 qua	14	14 bis	14 ter
code EAN	-	-	3256224764557	3256224764557	3256225053209	3256225053209	3256225053209
Libellé U			LED U MINIRONDE E14 5.6W-40W	LED U MINIRONDE E14 5.9W-40W	LED U MINI RONDE E27 3,4W - 25W	LED U MINIRONDE E27 3.4W-25W	LED U MINIRONDE E27 3.6W-25W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	E14	E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	225°	200°	200°	225°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	non applicable	non applicable	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	250	non applicable	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	87	87	87	87	84
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40W	25	25W	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,6	5,9	3,4	3,4	3,6
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0,5	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			-	instant	-	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	15	15 bis	15 ter	16	16 bis
code EAN	-	-	3256225053216	3256225053216	3256225053216	3256225053254	3256225053254
Libellé U			LED U MINI RONDE E27 5,7W - 40W	LED U MINIRONDE E27 5.6W-40W	LED U MINIRONDE E27 5.9W-40W	LED U RONDE E27 10W - 75W	LED U RONDE E27 10.5W-75W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	200°	225°	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	N/A	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	1055	1055
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	470	non applicable	N/A	1055	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	6	10	11
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	20000	50000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	93	87	84	115	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40W	40W	75	75W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,7	5,6	5,9	10	10,5
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,5	>0,5	>0,5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	0,7	≥0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	-	instant	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	≥80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	16 ter	17	17 bis	17 ter	18
code EAN	-	-	3256225053254	3256225053230 (Blister 2)	3256225053230	Blister 2 : 3256225053230	3256225053247
Libellé U			LED U RONDE E27 9.8W-75W	LED U SPOT GU10 230V 4,7W - 50W X2	2 x SPOT LED U GU10 4.7W-50W	2 x SPOT LED U GU10 4.8W-50W	LED U DECO-RONDE 4,2W - 40W E27
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220-240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A++
Culot			E27	GU10	GU10	GU10	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			240°	36°	36°	36°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	990	900 cd	660 cd	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1055	350	non applicable	N/A	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	350	345	345	470
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	10	5	5	5	5
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	10000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	10000
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	109	55	55	55	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	50	50	50	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75W	50	50W	50W	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	9,8	4,7	4,7	4,8	4,2
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	0,7	0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	18 bis	18 ter	19	19 bis	20
code EAN	-	-	3256225053247	3256225053247	3256225053223	3256225053223	3256225059058
Libellé U			LED U DECO-RONDE E27 3.7W-40W	LED U DECO-RONDE E27 4.4W-40W	LED U DECO-FLAMM 2,3W - 25W E14	LED U DECO-FLAMME E14 1.9W-25W	LED U DECO-FLAM-VENT 25W E14
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	360°	300°	300°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	250	non applicable	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	5	3	2	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	10000	15000h	10000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	10000	15000h	10000
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	104	101	97	130
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	35	35	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40W	25	25W	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,7	4,4	2,3	1,9	2,3
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	/	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			-	instant	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	20 bis	20 ter	20 qua	21	21 bis
code EAN	-	-	3256225059058	3256225059058	3256227108556	3256225720613	3256225720613
Llibellé U			LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 1.9W-25W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 2.1W-25W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 2.5W-25W	LED U DECO-RONDE B22 3.7W-40W	LED U DECO-RONDE B22 4.4W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E14	B22	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	360°	360°	300°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	N/A	non applicable	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	N/A	non applicable	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	2	3	3	4	5
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation			20000	50000	50000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	126	123	123	102	102
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25W	25	40W	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	1,9	2,1	2,5	3,7	4,4
Facteur de puissance	-	-	/	>0,4	>0,4	>0,4	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	≥0,7	0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			-	instant	instant	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	≥80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	22	22 bis	23	23 bis	24
code EAN	-	-	3256225720552	3256225720552	3256225720606	3256225720606	3256225720507
Llibellé U			LED U DECO-RONDE E27 6-60W	LED U DECO-RONDE E27 7W-60W	LED U DECO-RONDE B22 6-60W	LED U DECO-RONDE B22 7W-60W	LED U DECO-MINIRONDE E14 3.3W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	B22	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	360°	300°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	non applicable	N/A	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	806	806	806	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	non applicable	N/A	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	7	6	7	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	104	102	102	79
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	60	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60W	60W	60W	60W	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	6	7	6	7	3,3
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	instant	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	24 bis	24 ter	25	25 bis	25 ter	26
code EAN	-	-	3256225720507	3256227108594	3256225720576	3256225720576	3256227108525	3256225720620
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE E14 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E14 4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E27 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE B22 1.9W-25W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240 V	220-240V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E27	E27	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	250	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	2	3	3	2
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	79	79	79	79	77
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	25W	25W	25	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	1,9	2,1	2,5	1,9
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	/	>0.4	>0.4	/
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	≥0.7	≥0.7	0.7	≥0.7	≥0.7	0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	26 bis	26 ter	27	27 bis	27 ter	28
code EAN	-	-	3256225720620	3256227108532	3256225720514	3256225720514	3256227108549	3256225720569
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE B22 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE B22 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 3.6W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240 V	220-240V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			B22	B22	E14	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	250	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	3	2	3	3	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	77	77	79	79	79	79
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25	25W	25W	25	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,1	2,5	1,9	2,1	2,5	3,6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	/	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	≥0.7	≥0.7	0.7	≥0.7	≥0.7	0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	28 bis	28 ter	29	29 bis	29 ter	30
code EAN	-	-	3256225720569	3256227108570	3256225720637	3256225720637	3256227108587	3256225720545
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE E27 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E27 4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 3.6W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 4W-40W	LED U DECO-FLAMME E14 3.3W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240 V	220-240V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	B22	B22	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	4	5	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	79	77	77	77	97
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	40W	40W	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	3,6	4,4	4	3,3
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0.7	≥0.7	0.7	≥0.7	≥0.7	0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	30 bis	30 ter	31	31 bis	31 ter	32	
code EAN	-	-	3256225720545	3256227108600	3256225720538	3256225720538	3256227108617	3256225720583	
Libellé U			LED U DECO-FLAMME E14 4.4W-40W	LED U DECO-FLAMME E14 4W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 3.3W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 4.4 W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 4 W-40W	LED U DECO-SPOT E27 3.4W-32W	
Marque			U	U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E14	E14	E14	E27	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	135°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	470	350	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	non applicable	N/A	N/A	non applicable	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	4	5	4	4	
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h	
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h	
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	20000	50000	50000	20000	
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	97	126	123	123	102	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	35	35	63	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	40W	40W	40	32W	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	3,3	4,4	4	3,4	
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0.7	≥0.7	0.7	≥0.7	≥0.7	0.7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	-	instant	instant	-	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	



	LED		LED		LED		LED	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	32 bis	33	33 bis	33 ter	34	
code EAN	-	-	3256225720583	3256225720491	3256225720491	3256227108662	3256225720668	
Libellé U			LED U DECO-SPOT E27 3.4 W-32W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.5W-25W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.5W-25W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.2W-25W	LED U RONDE B22 6W-40W	
Marque			U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A+	
Culot			E27	E14	E14	E14	B22	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			135°	75°	75°	100°	200°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	non applicable	N/A	140	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	250lm	250lm	164	470	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	non applicable	N/A	130	non applicable	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	3	3	3	6	
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000h	
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000h	
Nombre de cycles de commutation			20000	20000	20000	50000	20000	
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700	2700K	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	instant	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	No	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	83	83	83	107	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	50	50	50	60	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	32W	25W	25W	25	40W	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	2,5	2,5	2,2	6	
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	0,7	≥0,7	≥0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	-	instant	instant	-	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	≥80	≥80	80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	34 bis	35	35 bis	36	36 bis
code EAN	-	-	3256225720668	3256225720651	3256225720651	3256225720590	3256225720590
Libellé U			LED U RONDE B22 5.3W-40W	LED U RONDE B22 10.5W-75W	LED U RONDE B22 9.8W-75W	LED U RONDE E27 14W-100W	LED U RONDE E27 14W-100W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			B22	B22	B22	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			240°	200°	240°	200°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	non applicable	N/A	non applicable	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	1055	1055	1521	1521
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	non applicable	N/A	non applicable	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	11	10	14	14
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	20000	50000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	instant	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	No	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	107	107	109	114
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	75W	75W	100W	100W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,3	10,5	9,8	14	14
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	0,7	≥0,7	0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	-	instant	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	≥80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	37	37 bis	38	39	39 bis
code EAN	-	-	3256225720644	3256225720644	3256225720484	3256225720477	3256225720477
Libellé U			LED U RONDE B22 14W-100W	LED U RONDE B22 14W-100W	LED U SPOT R50 E14 2.2W-31W	LED U SPOT R50 E14 4.7W-40W	LED U SPOT R50 E14 2.9W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A++	A+	A+
Culot			B22	B22	E27	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	200°	36°	36 °	36 °
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	N/A	350 cd	990 cd	500 cd
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1521	1521	non applicable	non applicable	N/A
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	N/A	140	350	196
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	14	14	3	5	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	112	83	83	81
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	100W	100W	31W	40W	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	14	14	2,2	4,7	2,9
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	> 0.4	> 0.5	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	instant	-	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	40	40 bis	41	41 bis	42
code EAN	-	-	3256225720446	3256225720446	3256225720439	3256225720439	3256225720521
Libellé U			LED U SPOT VERRE GU10 3.1W-35W	LED U SPOT VERRE GU10 4W-35W	LED U SPOT VERRE GU10 4.3W-50W	LED U SPOT VERRE GU10 4.8W-50W	LED U CAPSULE E14 2.7W-21W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A+	A+	A+	A+
Culot			GU10	GU10	GU10	GU10	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36 °	36 °	36 °	36 °	290°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	600 cd	450 cd	750 cd	650 cd	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	non applicable	N/A	non applicable	N/A	210
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	230	230	345	345	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	5	5	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation	-	-	20000	50000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	55	55	63
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	50	50	25
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	35W	35W	50W	50W	21W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,1	4	4,3	4,8	2,7
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.4	>0.5	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			0,7	≥0,7	0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	-	instant	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	42 bis	43	44	44 bis	45	46	
code EAN	-	-	3256227108518	3256225720453	3256225720460	3256227108501	3256226386382	Blister 2 : 3256226386399	
Libellé U			LED U CAPSULE E14 1.8W-21W	LED U CAPSULE G4 1.4W-15W	LED U CAPSULE G9 3.4W-30W	LED U CAPSULE G9 3.4W-30W	LED U MINIRDE B22 3.6W-25W GC	LED U MINIRDE E14 3.6W-25W GCX2	
Marque			U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240V	12V	230V	220-240V	220-240V	220-240V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A+	A+	
Culot			E14	G4	G9	G9	B22	E14	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			230°	300°	280°	130°	225°	225°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	non applicable	non applicable	N/A	N/A	N/A	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	136	136	320	320	250	250	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	non applicable	non applicable	320	N/A	N/A	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	2	2	4	4	4	4	
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	
Nombre de cycles de commutation			20000	20000	20000	20000	50000	50000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	3000K	2700K	3000	2700K	2700K	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	instant	instant	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant	instant	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	No	no	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	25	38	57	55	82	87	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	10	18	18	45	45	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	15	15W	30W	30	25W	25W	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0,0 mg	0,0 mg	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	1,8	1,4	3,4	3,4	3,6	3,6	
Facteur de puissance	-	-	>0.4	/	>0.4	>0.5	>0.4	>0.4	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0.7	0.7	0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	-	-	instant	instant	instant	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchèteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	47	48	49	50	51
code EAN	-	-	3256226386412	3256226386429	3256226386436	3256226386443	3256226386450
Libellé U			LED U MINIRDE B22 5,9-40W GC	LED U MINIRDE E14 7,8-60W E14 GC	LED U MINIRDE E27 7,8-60W GC	LED U MINIRDE B22 7,8-60W GC	LED U FLAM E14 7,8-60W GC
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			B22	E14	E27	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			225°	200°	200°	200°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	806	806	806	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	8	8	8	8
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	no	No	no	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	82	87	84	82	113
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	38
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	60W	60W	60W	60W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,9	7,8	7,8	7,8	7,8
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	52	53	54	55	56
code EAN	-	-	3256226386467	3256226386474	3256226386283	3256226386290	3256226386306
Libellé U			LED U GLOBE E27 13W-75W GC	LED U SPOT GU10 4W-38W VC	LED U SPOT GU10 4.8W-50W VC	LED U SPOT VAR GU10 5W-50W VC	LED U SPOT GU5.3 5,5W-35W VC
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	12V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	GU10	GU10	GU10	GU5.3
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			150°	36°	36°	36°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	450	450	650	700
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1055	253	380	345	345
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	13	4	5	7	7
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation			20000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	4000K	4000K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	no	no	yes	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	129	55	55	55	46
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	95	50	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75W	38W	50W	50W	35W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	13	4	4,8	5	5,5
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.7	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	LED		LED		LED		LED	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	57	58	59	60	61	
code EAN	-	-	3256226386313	3256226386320	3256226386337	3256226386344	3256226386351	
Libellé U			LED U SPOT GU5.3 5,5W-38W VF	LED U SPOT R50 E14 1.6W-25W PC	LED U SPOT R63 E27 6.5W-40W PC	LED U SPOT R80 E27 9.3W-60W PC	LED U TUBE S19 6W-45W	
Marque			U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	12V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A++	A	A+	A+	
Culot			GU5.3	E14	E27	E27	S19	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	100°	100°	150°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	700	270	170 cd	N/A	N/A	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	400	104	345	806	530	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	7	2	7	10	6	
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	25000	
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	25000	
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	20000	50000	30000	
Température de couleur	kelvins	K	4000K	2700K	2700K	2700K	2700K	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	no	no	no	no	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	46	81	102	110	309	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	63	80	38	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	38W	25W	40W	60W	45W	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	1,6	6,5	9,3	6	
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	

	LED		62	63	63 bis	64	64 bis	65
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle						
code EAN	-	-	3256226386368	Blister 2 : 3256226386375	3256227108563	3256226386245	3256227108624	3256226386252
Libellé U			LED U GLOBE E27 7.7W-75W TC	LED U FLAM E14 2.1W-25W TC X2	LED PREM U FLAM 25W E14 TC X2	LED U RDE E27 7.7W-75W TC	LED PREM U RDE 75W E27 TC	LED U RDE B22 7.7W-75W TC
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E14	E14	E27	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	360°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1055	250	250	1055	1055	1055
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	8	3	3	8	9	8
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	-	instant	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	<0,1s	instant	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	no	non	no	non	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	137	97	97	104	104	102
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	95	35	35	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75W	25W	25	75W	75	75W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	7,7	2,1	2,5	7,7	8,2	7,7
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.4	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	65 bis	66	66 bis	67	67 bis	68	69
code EAN	-	-	3256227108631	3256226386269	3256227108648	3256226386276	3256227108655	3256227091148	3256227091117
Llibellé U			LED PREM U RDE 75W B22 TC	LED U RDE E27 11-100W TC	LED PREM U RDE 100W E27 TC	LED U RDE B22 11-100W TC	LED PREM U RDE 100W B22 TC	LED U FLAM 40W E14 VAR Frosted 2700K	LED U FLAM TORSADEE 25W E14 TC
Marque			U	U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A+	A++
Culot			B22	E27	E27	B22	B22	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	360°	360°	300°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1055	1521	1521	1521	1521	470	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	9	11	11	11	11	6	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	instant	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	No	non	oui	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	128	128	126	126	107	97
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	70	70	70	70	35	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75	100W	100	100W	100	40	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	8,2	11	11	11	11	6	2,5
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,5	>0,5	>0,5	>0,5	>0,8	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



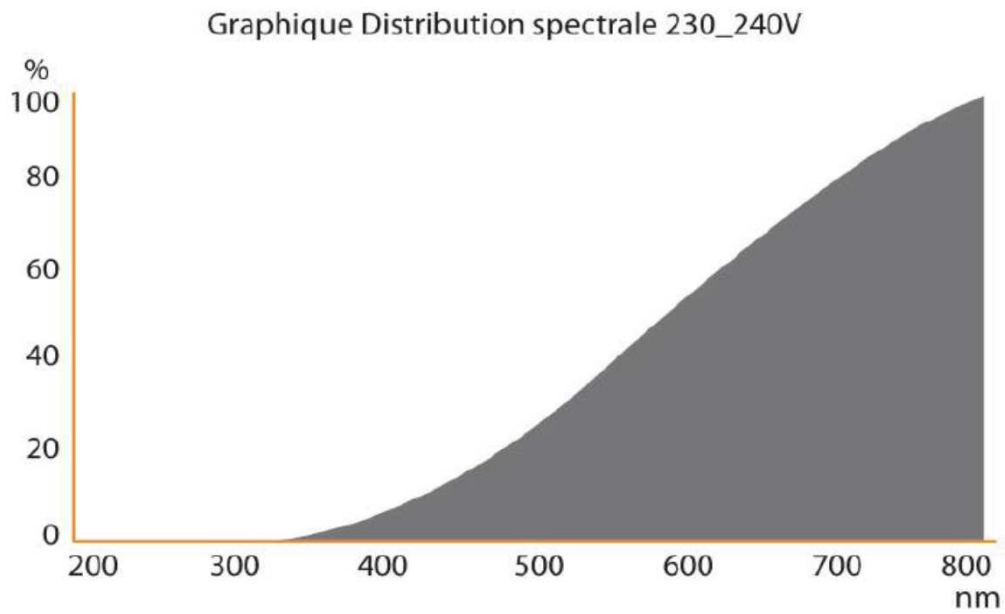
			LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	70	71	72	73	74	75	76	77	78	
code EAN	-	-	3256227091124	3256227091100	3256227091131	3256227091230	3256227091209	3256227091254	3256227091216	3256227091261	3256227091223	
Libellé U			LED U FLAM TORSADÉE 40W E14 TC	LED U FLAM 25W E14 FILAMENT GIVRE X2	LED U FLAMME 40W E14 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 75W E27 VAR Frosted 2700K	LED U RONDE 40W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RONDE 40W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RONDE 60W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RONDE 60W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 75W E27 FILAMENT GIVRE	
Marque			U	U	U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A+	A++	A++	A++	A++	A++	
Culot			E14	E14	E14	E27	E27	B22	E27	B22	E27	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	240°	360°	360°	360°	360°	360°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	250	470	1055	470	470	806	806	1055	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	3	5	11	5	5	7	7	9	
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	oui	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	97	97	109	104	102	104	102	104	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	60	60	60	60	60	60	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	25	40	75	40	40	60	60	75	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4	2,5	4,6	11	4,6	4,6	7	7	8,2	
Facteur de puissance	-	-	>0,4	>0,4	>0,4	>0,8	>0,4	>0,4	>0,5	>0,5	>0,5	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	L'Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	

			LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	79	80	81	82	83	84	85	86	87
code EAN	-	-	3256227091278	3256227091247	3256227091285	3256227091193	3256227091155	3256227091179	3256227091162	3256227091186	3256227091322
Libellé U			LED U RDE 75W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 100W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 100W B22 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RDE 40W E27 VAR Frosted 2700K	LED U MINI RONDE 25W E14 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 25W E27 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 40W E14 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 40W E27 FILAMENT GIVRE	LED U SPOT 75W GU10 PLASTIQUE CHAUD X2
Marque			U	U	U	U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A+	A++	A++	A++	A++	A+
Culot			B22	E27	B22	E27	E14	E27	E14	E14	GU10
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	225°	360°	360°	360°	360°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	850
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1055	1521	1521	470	250	250	470	470	610
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	540
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	9	11	11	6	3	3	5	5	8
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	oui	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	128	126	84	79	79	79	79	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	70	70	45	45	45	45	45	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	75	100	100	40	25	25	40	40	75
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	8,2	11	11	6	2,5	2,5	4,6	4,6	7,2
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,5	>0,5	>0,8	>0,4	>0,4	>0,4	>0,4	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED

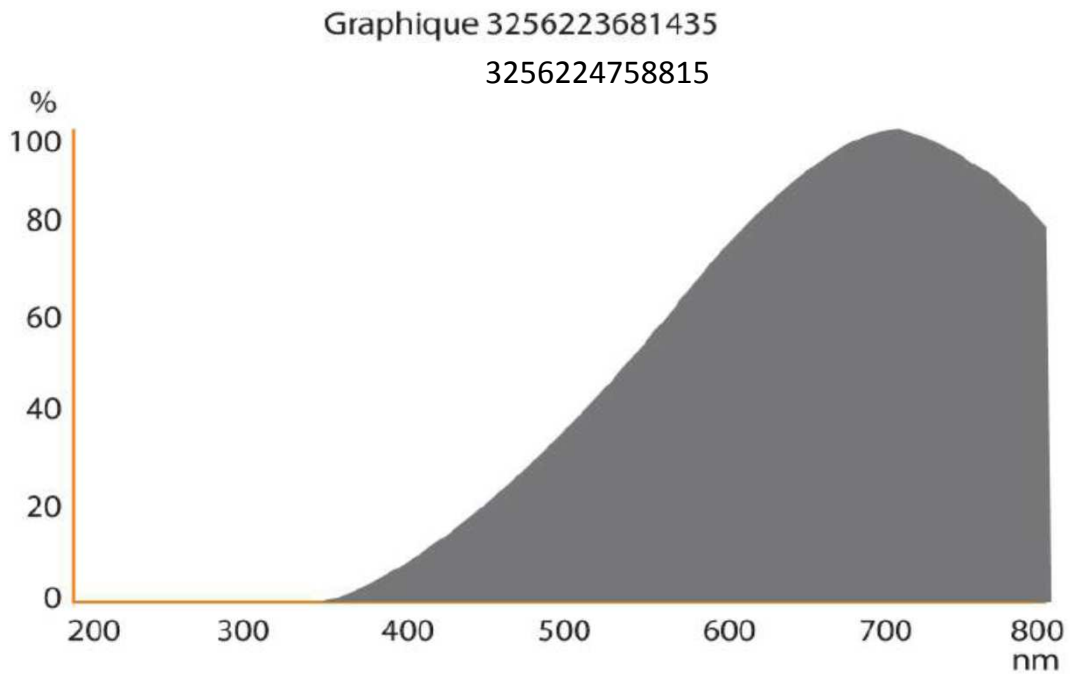
			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	88	89	90	91	92
code EAN	-	-	3256227091506	3256227091292	3256227091308	3256227091315	3256227091339
Libellé U			LED U SPOT 35W GU5.3 Glass 2700K X2	LED U SPOT R63 40W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U SPOT R63 60W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U SPOT R80 60W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U TUBE S19 45W FROID
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	12V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A++	A+	A+	A++
Culot			GU5.3	E27	E27	E27	S19
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	100°	100°	50°	150°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	700	260	350	700	N/A
Flux lumineux nominal	lumen	lm	390	364	534	460	650
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	345	300	450	345	N/A
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	7	4	7	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	25000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	25000
Nombre de cycles de commutation			50000	50000	50000	50000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	4000
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	46	102	102	113	309
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	63	63	80	38
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	35	40	60	60	N/A
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	3,8	6,3	5,3	6
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,4	>0,5	>0,5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale			≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7	≥0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)			instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des lampes à économie d'énergie fluorescentes	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des lampes à économie d'énergie fluorescentes	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des lampes à économie d'énergie fluorescentes	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des lampes à économie d'énergie fluorescentes	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupération des lampes à économie d'énergie fluorescentes
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED

Graphiques de distribution spectrale :

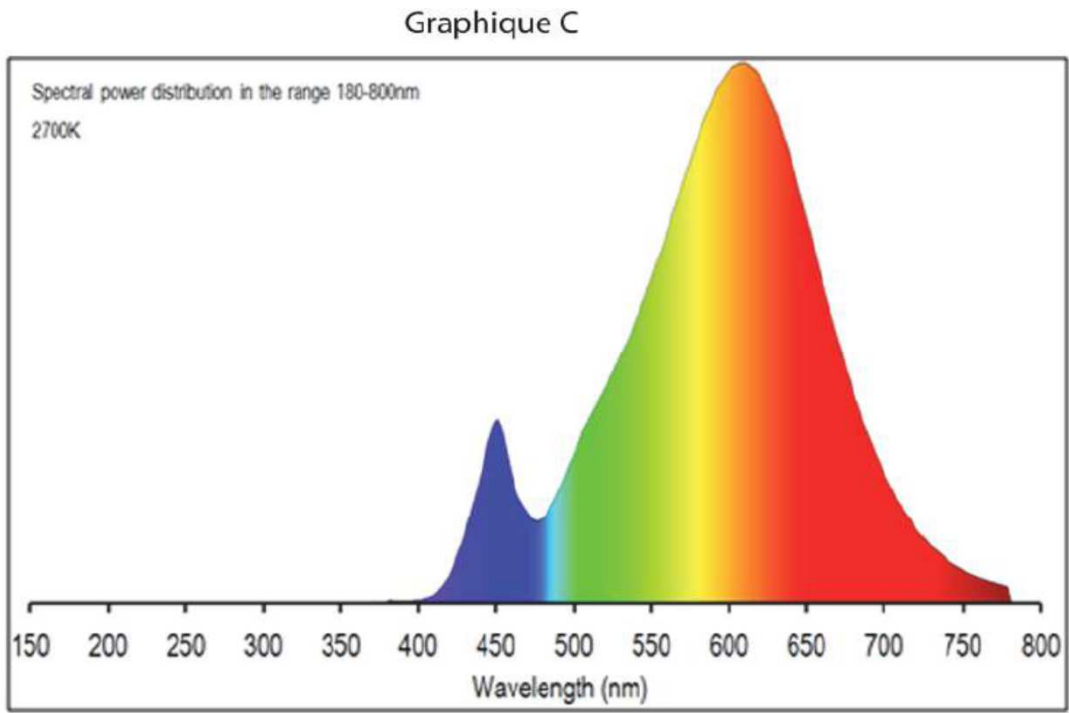
Graphique 1 :



Graphique 2 :



Graphique 3 :



Graphique 4 :

